

## RAPPORT MORAL 2012

L'ensemble des 12 sections de l'AS Rochettoise comptabilise 1550 adhérents en 2012 (1407 en 2011) avec une projection en 2013 estimée à 1750.

Il est donc incontestable que c'est la première association de la Municipalité et de surcroît multisports.

Les constructions récentes de nouveaux habitats et celles prévues dans un proche avenir développeront des besoins locaux multiples, dont le sport, et l'AS Rochettoise, au travers de ces sections, devra et pourra proposer un panel d'activités sportives devant être considéré comme une richesse historique.

Cet avenir prometteur ne peut pas occulter les difficultés de gestion que rencontreront les associations dans un avenir immédiat.

Nous ne pouvons que remercier la Municipalité d'avoir maintenu le subventionnement 2013 à la même hauteur que celui de 2012, mais la réalité est là :

-augmentation des transports, des carburants...

-augmentation des charges salariales et patronales...

-augmentation des frais PTT, de services...

-augmentation des redevances des instances sportives (fédérations, ligues, comités)...

Ce qui signifie que la résultante financière disponible pour le fonctionnement des sections diminue.

Si on ajoute la diminution de l'enveloppe 77 du CNDS (-25% sur 3 ans dont -12% dès cette année), nous pouvons être inquiets sur l'avenir du sport de compétition.

Certes la conjoncture économique est ce que nous savons, mais il y a, hélas, des dépenses incompressibles de fonctionnement...

J'encourage toutes les sections à appréhender ce problème comme le bureau de l'ASR l'a fait à savoir :

-en supprimant une ligne téléphonique.

-en renégociant un contrat d'assurance.

-en n'éditant plus le journal de l'ASR.

Soit une diminution significative des dépenses de 4450 €.

Ces économies vont nous permettre de financer beaucoup plus le CMS en 2013 compte tenu d'une augmentation importante des visites (365 pour 165 en 2007).

Le CMS va être dans l'obligation de recruter un nouveau médecin, recrutement sans succès à ce jour.

Ces premières lignes moroses ne doivent pas occulter les points positifs de cette année 2012.

-l'obtention d'un acompte municipal sur le subventionnement annuel de l'ASR versé mi-février.

-l'obtention d'une autorisation permanente au Président de l'ASR pour la mise à disposition du vidéo-projecteur de la salle du Mille club aux sections lors de leur AG.

-la mise à disposition de 2 pages, consacrées aux sports, dans les 4 magazines municipaux ce qui permet aux sports Rochettois d'avoir une tribune permanente durant toute l'année.

-l'obtention d'une subvention spécifique pour le remplacement de certains matériels de musculation dégradés par des non adhérents.

En accord avec la Municipalité et à compter du 1 septembre 13, le plateau (R Huard) sera réservé exclusivement aux adhérents de l'AS Rochettoise avec une porte d'accès verrouillée hors planning officiel.

Donc un grand merci à la Municipalité pour ces avancées.

Je laisserai le soin aux sections de vous présenter leur bilan annuel comme à l'accoutumée, mais je voudrais saluer celles qui ont eu le bonheur d'enregistrer des résultats significatifs comme : le Tennis, l'Athlétisme et le Volley ball ainsi que d'une manière globale, la bonne santé financière de toutes.

Je tiens également à rappeler l'obligation pour toutes les sections de tenir une AG annuelle et d'être agréée. Les contrôles deviennent plus stricts. La Municipalité me le rappelle régulièrement et il en va de l'obtention ou non des subventions.

Dorénavant chaque section à les clés des installations et je vous demande d'en assurer une gestion responsable. Ce nouveau processus permet d'utiliser des créneaux ; le lundi et en vacances scolaires en cohérence avec les plannings officiels des installations édités en début de chaque saison.

Notre site internet est en route. JM Lucet et L Baretts ont travaillé sur un cahier des charges et ils doivent rencontrer J M Tran afin de le concrétiser informatiquement. L'objectif reste une mise en route pour le 1 septembre 13.

Nous avons toujours des demandes en cours :

-la pose d'un auvent au CCS R Tabourot.

-une pente pour handicapés à la porte de la maison des associations.

-la mise en peinture du mur de la salle de réunion, coté salle du Mille club suite à l'ajout d'un vestiaire.

-une signalisation du Mille club et du CMS sur le fronton de cette construction.

Je ne reparlerai pas des problèmes du gymnase R Huard et de la piste d'élan du saut en longueur. J'en laisse le soin aux représentants Municipaux, ici présents.

Félicitons nous des relations que nous entretenons avec le personnel communal tant qu'administratif que technique et plus particulièrement des gardiens des installations : C Giugia, B Maraschin et R Drici.

Tous mes remerciements à Monsieur le Maire et à son équipe municipale qui nous permettent d'évoluer dans des installations de qualité.

Enfin pour conclure, la concertation, la communication, l'information sont des critères incontournables pour une cohabitation saine et appréhendée.

Je vous remercie de votre attention.

M Bourreau  
Président ASR